



Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire

Paris, le 29 mars 2021, à 12h

Compte tenu des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire COVID 19, GROUPE PARTOUCHE informe ses actionnaires que son Assemblée Générale mixte se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, le mercredi 14 avril 2021 à 10 heures au siège social de la société sis 141bis rue de Saussure 75017 PARIS

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié le 10 mars 2021 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent également dans le même avis. Les documents et renseignements prévus aux articles R. 225-73, R. 225-81, et R. 225-83 du Code de commerce ne pourront pas être consultés au siège de la société en raison des décisions gouvernementales mais peuvent être consultés sur le site internet de la société **www.groupepartouche.com** > Finances > Assemblées générales.

Fondé en 1973, le Groupe Partouche a su se développer afin de devenir un leader européen dans son secteur d'activité. Coté en Bourse, il exploite des casinos, un club de jeux, des hôtels, des restaurants, des centres thermaux et des golfs. Le Groupe exploite 42 casinos et emploie plus de 4 100 collaborateurs. Il est reconnu pour ses innovations et ses expérimentations des jeux de demain, ce qui lui permet d'aborder l'avenir avec confiance en visant le renforcement de son leadership et la poursuite de la progression de sa rentabilité. Introduit en bourse en 1995, Groupe Partouche est coté sur Euronext Paris, compartiment B. ISIN : FR0012612646 - Reuters : PARP.PA - Bloomberg : PARP:FP

INFORMATIONS FINANCIERES

Groupe Partouche

Tél : 01.47.64.33.45 – Fax : 01.47.64.19.20
info-finance@partouche.com